

## **Présentation du Port Autonome de Dakar**

### **A/ Situation géographique**

De par sa situation géographique exceptionnelle, le Port Autonome de Dakar occupe une position stratégique à l'intersection des lignes maritimes reliant l'Europe à l'Amérique du Sud, l'Amérique du Nord à l'Afrique du Sud.

Le Port Autonome de Dakar est en effet le premier port en eau profonde touché par les navires venant du Nord et le dernier Port touché à la remontée par les navires en provenance du Sud.

Cette position géographique permet aux navires venant du nord de disposer d'un gain de navigation de deux à trois jours par rapport aux autres ports de la Côte Ouest Africaine.

Il présente une rade stable et protégée, un accès direct à toute heure et des services assurés sans interruption 24h/24.

Son plan d'eau exceptionnel délimité par un linéaire de quai de dix (10) Km peut recevoir toutes catégories de navires.

### **B/ L'Infrastructure Portuaire**

Avec un plan d'eau de 177 hectares, le port dispose d'infrastructures terrestres réparties sur deux zones distinctes séparées par un port de pêche, des ateliers de réparation navale et une zone militaire.

1. La Zone Sud est composée de trois môles et est dédiée aux marchandises diverses, au trafic conteneurisé, au transit malien et au trafic passagers. Elle dispose de 15 postes à quais avec 22,9 ha de terre – pleins.
2. La Zone Nord est composée de 4 môles, du terminal à conteneurs et du wharf pétrolier. Ses installations sont dédiées aux marchandises diverses, aux vracs solides et liquides. Elles sont composées de 23 postes à quais avec 75,8 ha de terre – pleins dont 14 ha pour le terminal à conteneurs qui sera porté à 20 ha après extension.
3. Le Port de Pêche dispose de 9 postes avec une superficie de 10 ha. Elle abrite des unités industrielles de transformation et de conservation de poissons, de congélation de produits halieutiques, de fabrique de glace et d'entrepôts frigorifiques.

## **C/ Les Services Portuaires**

L'exploitation de l'outil portuaire est assurée par l'Administration du Port Autonome de Dakar qui offre 24h/24 une gamme de services professionnels concourant à optimiser les conditions d'escales, de transit et de transbordement.

Toutefois, une bonne partie des activités est confiée à plusieurs sociétés privées (agences maritimes, entreprises de manutention, transitaires et sociétés d'inspection en cargaison et machines) qui assurent sans interruption un service de qualité destiné au navire et à la marchandise en raison de la disposition stratégique du Port. Ainsi, ces sociétés participent de façon remarquable à l'amélioration de la qualité des services portuaires.

Parmi ces services nous pouvons citer :

## **1. Le Pilotage**

Le pilotage est obligatoire pour tout navire égal ou supérieur à 1.500 m<sup>3</sup>. Il est exercé par le Port Autonome de Dakar.

Depuis 2006, le Port a décroché la certification ISO 9001 version 2000 pour le service pilotage des navires, à l'entrée comme à la sortie.

Le Port Autonome de Dakar est ainsi le premier port ouest africain à être certifié pour un label qualité.

## **2. Le Remorquage**

Le remorquage est un service facultatif du fait des conditions nautiques exceptionnelles à Dakar. Il est exercé par une société privée qui disposent de 5 remorqueurs équipés d'un dispositif de lutte contre la pollution et les incendies.

Le remorquage est un service également certifié ISO.

## **3. La Manutention**

Le service est confié également à des sociétés privées. Elles doivent être agréer et acquièrent le matériel de manutention suivant la liste de matériel fixée par l'autorité portuaire.

Le décret organisant la profession permet la création de plusieurs bureaux de main d'œuvre pour le placement de dockers.

Actuellement, deux bureaux de main d'œuvre dockers sont en place pour fournir la main d'œuvre aux 38 sociétés de manutention agréées au Port de Dakar.

#### **4. La Réparation Navale**

Le Port Autonome de Dakar dispose d'un des plus grands chantiers navals de l'Ouest Africain (Dakarnave). Le chantier possède des équipements modernes pour les opérations de réparation et de carénage.

#### **5. La Sécurité**

Depuis l'entrée en vigueur en Juillet 2004 du Code ISPS, le Port Autonome de Dakar a pris toutes les dispositions financières et matérielles pour conformer ses installations et son fonctionnement aux directives issues de la Convention SOLAS. C'est ainsi que le Port a mis en place :

- un dispositif d'aide à la navigation centralisé au niveau de la Vigie Portuaire avec le système A.I.S. ( Automatic Identification of Ships) et des ouvrages de balisage fonctionnels ;
- un dispositif de surveillance de la rade et du plan d'eau utilisant radars, système de télésurveillance et patrouilles nautiques ;
- un dispositif de sécurisation des accès et de l'enceinte portuaire avec la mise en place du Centre de Secours Polyvalent.

Par ailleurs, divers prestataires de services en matière de nettoyage et d'entretien, divers prestataires de services en matière de nettoyage et d'entretien, de récupération des ordures, de transport par camionnage de courte et de longue distance, d'avitaillement, opèrent au Port de Dakar.

## **D/ Le Trafic**

Le trafic global, tous sens confondus du PAD s'élève à 8,5 millions de tonnes en 2006. Le trafic conteneurs représente la plus grosse part de ce trafic (31%).

Le trafic de transit, boosté par le transit malien (+ 35%), a connu globalement une évolution de 22%, tandis que le trafic transbordement enregistre une baisse de 19%, à cause du manque d'espace suite à l'augmentation continue du trafic combinée à la poursuite des travaux.

Les escales des navires ont enregistré une baisse de 2% du fait de la diminution des pêcheurs et cargos dus aux contre performances de la pêche et l'arrêt prolongé des ICS.

## **E/ Les Projets de développement**

Le Port Autonome de Dakar a initié un ambitieux programme d'investissement qui annonce de mutations réelles en termes de capacité d'accueil et de stockage au Port. Il s'agit :

1. La Réhabilitation du môle 2 qui fait actuellement l'objet d'une extension modernisation. Elle devrait offrir près de 3 ha de surfaces additionnelles pour le trafic conteneurs.

2. Les travaux d'extension du Terminal à conteneurs qui va offrir aux armateurs un 3<sup>ème</sup> poste à quai pour porte conteneurs de nouvelles générations. Huit hectares de surfaces additionnelles seront offerts.
3. Le site de la plateforme de distribution est complètement dégagé, il offrira sur 20 ha, des hangars sécurisés pour le stockage, le parking des gros porteurs, des bureaux et restaurants.

Tous ces ouvrages seront réceptionnés à fin Décembre 2007.

Les acteurs portuaires apprécient positivement ces projets qui vont tous dans le sens d'un meilleur positionnement du Port de Dakar sur la côte africaine.

La fin de l'année 2006 a été marquée par l'inauguration des Entrepôts du Sénégal au Mali (ENSEMA) à Bamako. Cet outil, instrument privilégié d'accélération des échanges sur l'axe Dakar/Bamako, devra promouvoir l'intégration des marchés de la sous – région.